

15 - Compromis de vente lotissement « Pré Vieux » à Montgirod

..Point retiré de l'ordre du jour.

16 - Projet d'extension du site de la carrière SOCAVI à Villette

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'elle a été contactée par les exploitants de la carrière SOCAVI située sur le territoire du village de Villette. Elle donne la parole à Christian Milleret pour exposer le dossier.

La société exploitante a expliqué avoir découvert dans le cadre de l'exploitation de la carrière un gisement de matériau noir. Ce type de matériau n'est pas valorisable, ni en technique routière, ni dans le domaine des bétons hydrauliques.

Christian Milleret ajoute que, compte tenu de cette découverte, le gisement initialement autorisé est en conséquence réduit et les réserves de matériaux sont estimées à 5 années de production.

Dans ces conditions, un projet d'extension a été envisagé par la société COLAS en vue de pérenniser cette carrière et d'exploiter le site en direction du nord sur la partie située en amont de la carrière actuelle sur des terrains en friche et en pente. Cette extension représenterait une superficie approximative de 3 ha sur des parcelles appartenant à des propriétaires privés, mais également à la communauté de Communes "Les Versants d'Aime" et à la Commune d'Aime. Christian Milleret présente le plan du périmètre de l'exploitation et l'extension tout en précisant qu'un zonage spécifique sera intégré dans le PLU en cours de révision.

Préalablement à l'obtention des autorisations préfectorales nécessaires, la société Colas, exploitante va procéder aux études préliminaires - levé topographique, sondages électriques, étude écologique, étude d'impact et paysagère - dont les résultats seront transmis à la Commune.

Au plan foncier, il propose que la Commune se porte acquéreur des parcelles situées dans le périmètre de l'extension, au prix qui sera fixé par l'administration des Domaines, lesquelles feront l'objet d'un bail de location et d'exploitation, dans les mêmes conditions que le bail actuellement en vigueur. Un courrier sera adressé à chaque propriétaire avec un questionnaire pour les informer du projet, recueillir les renseignements d'état civil, les actes de propriété et leur demander s'ils sont vendeurs de leurs parcelles.

Victor Bonnevie demande si la carrière s'étend jusqu'à la route Napoléon. Corine Maironi-Gonthier explique que ce périmètre est un maximum, mais qu'en aucun cas la carrière ne s'étendra jusque là.

Guy Ducognon ajoute que les règles d'exploitation des carrières sont drastiques en terme de sécurité et demande ce qu'il en est pour celle de Villette.

Corine Maironi-Gonthier explique que tout est en règle, et que la SOCAVI a mis en oeuvre toutes les recommandations des services de l'Etat. Elle précise qu'il n'y a rien à redire sur leurs méthodes d'exploitation.

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, prend acte du projet d'extension de la carrière SOCAVI. Il informera les propriétaires des terrains concernés par cette opération, et demande au maire de tenir le conseil municipal informé des études engagées par l'exploitant de la carrière.

Essais LA, MDE de 2013 et 2014

NOM LABORATOIRE	DATE	ESSAIS	NORMES	UNITES	RESULTATS FACIES NOIR
CASTORLAB	31/05/2013	LA	NF EN 1097-2	%	22
SIGMA	14/06 /2013	LA	NF EN 1097-2	%	15
SIGMA	14/06/2013	MDE	NF EN 1097-1	%	23
SIGMA	29/07/2014	LA	NF EN 1097-2	%	25
COLAS	05/11/2014	LA	NF EN 1097-2	%	17
COLAS	05/11/2014	MDE	NF EN 1097-1	%	25

Essais LA et MDE de 2015

Laboratoire Chassieu	L.A	MDE	
	Essais du 03/02/2015	Essais du 03/02/2015	Essais du 11/02/2015
Front de taille 1	16	27	25
Front de taille 2	19	39	43
Front de taille 3	17	30	33
Front de taille 4	18	25	25

Le LA varie entre 16 et 19 (moyenne 17.5) et le MDE entre 25 et 43 (moyenne 31). Cela convient pour le béton $LA < 30$ code A. Ce n'est pas le cas pour les enrobés, car le $MDE > 25$ pour 3 fronts de taille sur 4 et avec des résultats très dispersés,

